

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2021

Date d'envoi de la convocation : 22 juin 2021
Nombre de Conseillers en exercice : 90
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 69
Nombre de Procurations : 14
Nombre de Votants : 83

Présidence de : M. Alain SUGUENOT, Président

Présents : Titulaires : Mmes et MM. Gérard ROY, Bernard BATAULT, Rémy MORIN, Jean-Luc BECQUET, Carole BERNHARD, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Charlotte FOUGERE, Thibaut GLOAGUEN, Emmanuelle JEUNET-MANCY, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Geneviève PELLETIER, Michel PIERRON, Olivia PUSSET, Virginie ROUXEL-SEGAUT, Jonathan VION, Didier DURIAUX, Jean-Noël MORY, Pascal HUGUENIN, Sébastien LAURENT, Vittorio SPARTA, Gérard NAIRAT, Estelle BRUNAUD, Yves PYS, Jean-Claude BROUSSE, Arnaud GUICHARD, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Pierre BROUANT, Olivier ATHANASE, Jean-Luc PETIT, Jérôme FOL, Jean-Louis BAUDOIN, Jean-Paul BOURGOGNE, Guy DROMARD, Cyril DEREPIERRE, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Rémi CHAMPAUD, Jean-Pascal MONIN, Olivier MENAGER, Jacques FROTEY, Alexandra PASCAL, Gérard GREFFE, Michel MOINGEON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Sylvain JACOB, Eric SORDET, Daniel TRUCHOT, Jean MAREY, Pascal BOULEY.

Suppléants : M. Bruno COLIN, (suppléant de M. Maurice CHAPUIS – ALOXE-CORTON),
M. Patrick COLOMBET (suppléant de Mme Catherine PAPPAS – CHAUDENAY),
M. Jean-Luc LAGOGUEY (suppléant de Mme Véronique RICHER – LA ROCHEPOT),
M. Rémi ROLLIN (suppléant de M. Gilles ARPAILLANGES – PERNAND-VERGELESSES),
M. François MONNOT (suppléant de Jacqueline METAIS – SANTOSSE),
M. Michel MANIERE (suppléant de Daniel CARRIER – VAL-MONT),

Délégués ayant donné procuration :

M. Geoffroy BRUNEL à Mme JEUNET-MANCY,
Mme Carole CHATEAU à Mme Anne CAILLAUD,
Mme Géraldine CHAMPANAY à M. Pierre BOLZE,
Mme Sophie LEFAIX à Mme Olivia PUSSET,
M. Bernard REPOLT à M. Jean-François CHAMPION,
Mme Sihème REZIGUE à Mme Charlotte FOUGERE,
M. Philippe ROUX à M. Jean-Luc BECQUET,
Mme Delphine SAVARY à M. Vittorio SPARTA,
Mme Patricia ROSSIGNOL à M. Gérard NAIRAT,
M. Christian GHISLAIN à M. Serge GRAPPIN,
M. Michel BOULEY donne pouvoir à M. Olivier MENAGER,
Mme Corinne GARREAU donne pouvoir à M. Jérôme FOL,
M. Pascal MALAQUIN donne pouvoir à M. Rémi CHAMPAUD,
Mme Laurence BROCHOT à M. Jean-Pascal MONIN,

Délégués absents non représentés :

Mmes et MM. Eric MONNOT, Richard BENINGER, Céline DANCER, Marc DENIZOT,
Sandrine ARRAULT, Cladio PAGNOTTA, Guy VADROT

Secrétaire : M. Alexis FAIVRE

Le Conseil communautaire, convoqué légalement, s'est réuni le vingt-huit juin deux mille vingt et un, sous la présidence de M. Alain SUGUENOT, Président.

Après avoir procédé à l'appel, le quorum est atteint. Le Président ouvre la séance à 18 H 40. Il rappelle l'ordre du jour.

M. Alexis FAIVRE est désigné secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 FEVRIER 2021

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ADOPTE le procès-verbal du Conseil Communautaire du 6 avril 2021.

RAPPORTS HORS COMMISSION

Rapport n° 1 – Compte rendu des délégations données par le Conseil Communautaire au Président et au Bureau

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir pris connaissance,**

- PREND ACTE de la communication du Président.

Rapport n° 2 – Désignation au Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DESIGNER M. Jean-Christophe VALLET en qualité de membre titulaire et M. Jean-Noël MORY en qualité de membre suppléant, afin de siéger au Syndicat départemental d'Energie de Saône et Loire (SYDESL).

Rapport n° 3 – Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- RETIRE la délibération n° CC/21/018 du Conseil Communautaire en date du 6 avril 2021,
- APPROUVE les modifications apportées aux statuts du SMABVD exposées ci-dessus,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document afférent.

Rapport n° 4 – Approbation de la convention de préfiguration d'un contrat de relance et de Transition écologique pour le territoire du Pays Beaunois

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DECIDE de signer une convention de préfiguration et d'engager un travail d'élaboration d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique à l'échelle du Pays Beaunois,
- APPROUVE le projet de convention de préfiguration annexé à la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président à signer la convention de préfiguration d'un Contrat de Relance et de Transition écologique pour le territoire du Pays Beaunois.

RAPPORTS SOUMIS A COMMISSIONS

Rapport n° 5 – Gestion des Ressources Humaines

(Rapporteur : M. Denis THOMAS)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DECIDE la création d'un service commun de la Direction Générale des Services entre la Ville de BEAUNE et la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud,
- APPROUVE la convention de mise en place d'un service commun entre la Ville de BEAUNE et la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud,
- APPROUVE l'augmentation du plafond indemnitaire correspondant,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer la convention relative à la création d'un service commun de la Direction Générale des Services entre la Ville de BEAUNE et la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, ainsi que tous les documents se rapportant à la délibération, et effectuer toute démarche nécessaire,
- APPROUVE l'évolution des différents postes cités dans la délibération prise à cet effet,
- APPROUVE les modifications de taux d'emploi, telles que présentées dans la délibération prise à cet effet,
- APPROUVE la création d'un d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet,
- APPROUVE la création d'un poste d'Apprenti au sein de la Direction des Ressources et Relations Humaines,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer les documents afférents.

Rapport n° 6 – Agrément de cession de terrain ZAC Porte de Beaune – ADP COURTAGÉ

(Rapporteur : M. Michel QUINET)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DONNE son agrément à la division et à la vente d'une emprise d'environ 5 500m² à prendre sur les parcelles cadastrées section EK numéros 177 et 193 de la ZAC de la Porte de BEAUNE, et des deux immeubles tertiaires construits sur ces parcelles, appartenant à la SAS ADP COURTAGÉ PLUS, au profit du Département de la Côte d'Or, selon les conditions énoncées ci-dessus,
- PRECISE que les conditions dans lesquelles ces cessions doivent avoir lieu, qui sont énoncées par le cahier des charges de cession de terrains et rappelées dans la présente délibération, seront mentionnées dans les actes authentiques de vente,
- AUTORISE le Président ou son représentant, à signer tout document à intervenir dans le cadre de ces cessions.

Rapport n° 7 – Agrément de cession de terrain ZAC Porte de Beaune - SCI PADELEA

(Rapporteur : M. Michel QUINET)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DONNE son agrément à la division et à la vente d'une emprise d'environ 1 500m² à prendre sur les parcelles cadastrées section EK numéros 205 et 215 de la ZAC de la Porte de BEAUNE, appartenant à la SCI PADELEA, au profit de Madame et Monsieur VIOLOT-GUILLEMARD, ou à tout autre personne physique ou morale qui s'y substituerait, selon les conditions énoncées ci-dessus,
- PRECISE que les conditions dans lesquelles ces cessions doivent avoir lieu, qui sont énoncées par le cahier des charges de cession de terrains et rappelées dans la présente délibération, seront mentionnées dans les actes authentiques de vente,
- AUTORISE le Président ou son représentant, à signer tout document à intervenir dans le cadre de ces cessions.

Rapport n° 8 – Signature de la convention d'adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain »

(Rapporteur : M. Michel QUINET)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE l'adhésion de la Communauté d'Agglomération au dispositif « Petites Villes de Demain »,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain en annexe, à effectuer toute démarche afférente à ce programme, et à signer, le cas échéant, tout document à intervenir.

Rapport n° 9 – Création d'une aire de co-voiturage Sud : Convention APRR

(Rapporteur : M. Michel QUINET)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE la convention, annexée à la délibération prise à cet effet, définissant les modalités administratives, techniques et financières entre les différents signataires, dans le cadre de la création d'une aire de co-voiturage située à proximité du diffuseur BEAUNE SUD,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer la convention.

Rapport n° 10 – Aire de co-voiturage Sud : Création d'un giratoire

(Rapporteur : M. Michel QUINET)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE la convention, annexée à la délibération prise à cet effet, définissant les participations financières et engagements entre les différents signataires, dans le cadre de la création d'un giratoire au droit du péage autoroutier BEAUNE SUD,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer la convention.

Rapport n° 11 – Avenant n° 4 au contrat de délégation par affermage du service public de l'assainissement collectif

(Rapporteur : M. Jean-Luc BECQUET)

**Le Conseil communautaire,
après en avoir délibéré, par 81 voix pour et 2 voix contre,**

- APPROUVE le projet d'avenant n°4 au contrat de délégation par affermage du service public de l'assainissement collectif et ses annexes, annexé à la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président à signer l'avenant n°4 au contrat de délégation par affermage du service public de l'assainissement collectif.

Rapport n° 12 – Intégration de la Communauté d'Agglomération au périmètre de l'étude concernant la mobilisation de la ressource en eau potable de la boucle des Maillys

(Rapporteur : M : Jean-Luc BECQUET)

**Le Conseil communautaire,
après en avoir délibéré, par 81 voix pour et 2 abstentions,**

- PREND ACTE de l'étude menée par le Conseil Départemental de la Côte d'Or portant sur l'élaboration et la mise en œuvre d'infrastructures de production d'eau potable à partir de la Boucle des Maillys,
- ACCEPTE que l'étude puisse porter également sur le territoire de la Communauté d'Agglomération,

- CONSIDERE favorablement une mutualisation des infrastructures de transport (artères principales de distribution) des collectivités concernées,
- AUTORISE le Président à signer tous actes ou documents relatifs à ce dossier.

Rapport n° 13 – Renouvellement de la convention de transport scolaire avec la Région Bourgogne Franche-Comté et intégration de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvant (CCGAM)

(Rapporteur : M. Xavier COSTE)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE la convention générale de répartition des compétences pour le transport public de voyageurs entre la Région Bourgogne Franche-Comté et la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer la convention annexée à la délibération prise à cet effet.

Rapport n° 14 – Avenants 7 et 8 à la DSP KEOLIS

(Rapporteur : M. Xavier COSTE)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE l'avenant n°7 à la Délégation de Service Public pour la gestion des transports publics urbains, scolaires et à la demande, conclu avec la société KEOLIS,
- APPROUVE l'avenant n°8 à la Délégation de Service Public pour la gestion des transports publics urbains, scolaires et à la demande, conclu avec la société KEOLIS,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer les avenants correspondants.

Rapport n° 15 – Règlements d'intervention des aides financières du Programme Local de l'Habitat

(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE les règlements d'intervention du PLH 2021-2026 concernant le fonds de portage foncier, les aides pour la réalisation d'opérations d'habitat exemplaires, le développement et la rénovation des logements communaux, et la réalisation d'opérations destinées aux seniors autonomes, annexés à la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à effectuer toute démarche afférente à ces dossiers, et à signer, le cas échéant, tout document.

Rapport n° 16 – Construction d'un complexe sportif à LADOIX-SERRIGNY

(Rapporteur : M. Jean-Paul ROY)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ACCEPTE la mise à disposition d'une emprise de 9144 m² sise sur la parcelle cadastrée ZD 137 afin d'y construire le complexe sportif communautaire,
- APPROUVE la participation financière de la Commune de LADOIX-SERRIGNY à hauteur de 50 % du montant de la dépense prévisionnelle estimée à 382 382 € HT
- AUTORISE le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition du terrain.

Rapport n° 17 – SIVU des Maranges : Evolution des modalités de participation financière

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

AJOURNE

Rapport n° 18 – Valorisation des moyens accordés aux Associations, Collectivités et Organismes par la Communauté d'Agglomération en 2020

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DONNE ACTE au Président de la communication des informations concernant les interventions de la Communauté d'Agglomération au profit du monde associatif, au titre de l'année 2020.

Rapport n° 19 – Tarif d'entrée de la Baignade de Montagny de la saison 2021

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE le tarif d'accès à la Baignade de MONTAGNY pour la saison estivale 2021,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document et effectuer toute démarche afférente.

Rapport n° 20 – Rapports d'activités et bilans du prix, de la qualité et du service Eau, Assainissement, Déchets, Transports et Baignade de Montagny

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir pris connaissance, à l'unanimité,**

- DONNE ACTE au Président des rapports susmentionnés, consultables sur le site internet de la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud.

Rapport n° 21 – Aliénation de véhicules mis à disposition de la Communauté d'Agglomération

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- PREND ACTE de la désaffectation des biens détaillés dans la délibération prise à cet effet,
- APPROUVE la restitution de ces véhicules aux Communes de BEAUNE et CHAGNY,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document et effectuer toute démarche afférente.

Rapport n° 22 – Redevance spéciale : renouvellement des conventions définissant les modalités d'enlèvement et de traitement des déchets

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE le renouvellement des conventions décrites dans la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer les conventions et avenants afférents.

Rapport n° 23 – Adaptation des modalités financières de la facturation de la Redevance Spéciale suite au COVID

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- EMET UN AVIS FAVORABLE aux adaptations des modalités de facturation susmentionnées,
- AUTORISE le Président à procéder aux opérations comptables.

Rapport n° 24 - Modalités de répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales – FPIC

AJOURNE, en raison de la non-réception des éléments financiers de la DRFIP.

Rapport n° 25 – Décision modificative n° 1

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, par 81 voix et 2 abstentions,**

- AUTORISE le Président :
 - à procéder aux mouvements comptables financiers repris dans les annexes à la présente délibération,
 - à solliciter les subventions pour les opérations subventionnables et, le cas échéant, à signer les documents contractuels à intervenir.

L'ordre du jour étant épuisé, et, en l'absence de question diverse, M. le Président lève la séance à 20 H 15.

Affiché le 5 Juillet 2021